

« L'enjeu est grand : il faut relancer le transport fluvial »

Questions à... Frédéric Cuvillier, ministre délégué aux transports, à la mer et à la pêche

Vous avez reçu récemment un rapport assez négatif sur le projet de canal Seine-Nord Europe, l'un des grands chantiers du Grenelle de l'environnement. Ce projet est-il encore viable ?

En l'état, tel que je l'ai trouvé en prenant mes fonctions en mai 2012, ce projet est irréalisable. Le coût du canal a été sous-évalué, les recettes ont été surestimées et le financement était tout simplement inatteignable, au point que les partenaires privés potentiels (Bouygues, Vinci) ont émis des doutes sur sa faisabilité. Ce dossier est un mirage qui a été porté au plus haut niveau de l'Etat : Nicolas Sarkozy a indiqué, en 2011, qu'il était financé à 97%. En fait, j'ai trouvé un manque de financement de 2,6 milliards d'euros sur les quelque 4 milliards du coût alors estimé. Un coût évalué aujourd'hui à plus de 7 milliards.

Comment expliquer cette inflation ?

Depuis le protocole réalisé par Voies navigables de France [VNF, chargé de la gestion des canaux] en 2009, le projet n'a pas été adapté aux nouvelles contraintes économiques. Il y a eu des optimisations excessives de la part de VNF sur les parts de marché du fret. Avec la crise économique, le transport de marchandises est en régression quel qu'en soit le mode. Je retrouve cette équation sur l'ensemble du schéma national de transport. Les 245 milliards d'euros nécessaires aux nouvelles infrastructures de transport jusqu'en 2020 ne sont pas financés.

Abandonnez-vous ce projet ?

Au contraire, il faut remettre le

dossier sur pied. Cela fait trente ans que la politique fluviale française n'a pas connu de grand projet. L'enjeu est grand : relancer le transport fluvial, qui est respectueux de l'environnement, et assurer une complémentarité des modes de transport, source de croissance et d'emplois.

Quelles sont vos pistes ?

Le précédent gouvernement a commis l'erreur de demander à l'Europe des subventions insuffisantes. Je compte présenter un nouveau dossier avec une demande de 30% de financement européen sur la part publique, soit 1,3 milliard d'euros sur la période 2014-2020. Il faut amender le projet, limiter le nombre d'écluses, revoir le tracé... Les demandes de subventions doivent être prêtes d'ici au premier trimestre 2014. Il est possible également de mettre à contribution les bénéficiaires de ce canal, les Belges et les Néerlandais. Je vais aussi annoncer des mesures pour aider la batellerie française à se moderniser, comme d'autres pays l'ont fait.

D'autres projets, comme le tunnel ferroviaire Lyon-Turin ou l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes, sont sujets à des doutes. Faut-il aussi revoir ces dossiers ?

Il y a un accord franco-italien sur le Lyon-Turin ; nous avançons au même pas que nos partenaires et le financement de l'Europe est essentiel. Sur Notre-Dame-des-Landes, une commission va rendre un rapport, tout comme cela a été fait sur le canal Seine-Nord Europe : attendons ses conclusions et soyons pragmatiques. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR R. Bx